



ASSEMBLÉE
NATIONALE

FABRICE BRUN
DÉPUTÉ

Paris, le 16 mai 2018.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mme Elisabeth BORNE

Ministre des Transports
Ministère des Transports
40, rue du Bac
75 007 PARIS

Madame la Ministre,

Depuis le début de la XVème législature, j'ai pris l'initiative de vous sensibiliser à plusieurs reprises sur l'enclavement géographique de ma circonscription : question lors de votre audition devant la Commission du Développement Durable à l'Assemblée nationale le 20 juillet 2017, rendez-vous à votre cabinet le 28 septembre 2017, suivie de mes courriers du 4 octobre 2017 et du 13 février 2018.

A l'approche de l'examen du projet de loi sur les mobilités, je souhaite à nouveau vous faire part des spécificités du territoire de l'Ardèche méridionale et de la montagne ardéchoise, **une situation unique en France pour ce bassin de vie fragile d'un point de vue socio-économique : pas de trains de voyageurs, pas d'aéroport, pas d'autoroute, pas de voie routière express, ni de voie navigable intérieure.**

Chez nous les T.E.R sont des bus et la mobilité des habitants repose, pour ce qui est de la compétence de l'Etat, uniquement sur la route nationale 102, véritable transversale reliant le sud de Rhône-Alpes à l'Auvergne. Cette situation exceptionnelle n'a malheureusement pas été prise en compte en 2013 par la Commission Duron « Mobilité 21 », et je le regrette vivement.

Alors que le Conseil d'Orientation des Infrastructures vous a remis son rapport, **j'interviens à nouveau afin que la modernisation de l'itinéraire de la RN 102 ne soit pas oubliée à l'avenir. Elle doit figurer au cœur des priorités de l'Etat, tant en terme d'entretien et de régénération du réseau existant que de désenclavement de notre territoire.**

C'est une priorité absolue, portée par tous les acteurs du territoire, devant nous conduire collectivement à l'inscrire dans les programmations futures dont le contrat de projet Etat/Région.

Il s'agit d'une urgence pour nos concitoyens que je vous invite à partager et à placer dans une perspective plus globale, multimodale, avec à terme l'étude du raccordement direct de la RN 102 avec l'autoroute A7 au sud de Montélimar, à proximité du projet de nouvelle gare TGV, que je continue à appeler de mes vœux.

Je saisis également l'opportunité de cette correspondance pour vous remercier pour votre engagement dans le cadre de la réalisation de la déviation du Teil au titre du CPER 2015/2020, pour laquelle je vous avais également sensibilisée à plusieurs reprises avec mes collègues sénateurs de l'Ardèche, Mathieu Darnaud et Jacques Genest.

Restant à votre disposition pour construire ensemble la mobilité des ardéchois de demain, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes respectueux hommages.

La RN 102 en Ardèche, une situation unique en France qui doit figurer dans les priorités de votre plan de sauvegarde des routes nationales !

FABRICE BRUN
Député de l'Ardèche